



BOURG-DES-COMPTES

Le mag

132

Magazine municipal

Février 2023

...aux couleurs **DE L'HIVER**



4

**LES BÉNÉVOLES
DE LA MÉDIATHÈQUE**

9

**LES VŒUX
DU MAIRE**

28

**3 AUTEURS
SUR LA COMMUNE**

Le moulin de La Bouexière
© André LARCHER



www.bourgesdescomptes.fr



Décorations
de Noël
en centre-bourg

Le mag

de Bourg-des-Comptes
Magazine édité par la mairie



Directeur de la publication :
Christian LEPRÊTRE, maire
Conseiller, délégué à la Communication :
Franck SEROUX
Réalisation et coordination :
Stéphanie BOUCHER
Contact : Stéphanie BOUCHER
02 99 05 62 62
Mail : urbacom@bourgdescomptes.com

Photo de couverture : André LARCHER
Le moulin de La Bouexière

Dépôt légal n° 637, sept. 1985

Photos © les agents de la commune, les associations,
les artisans et commerçants, les élus, Vallons de Haute
Bretagne communauté, Pixabay

Mise en page/Graphisme : Cécile - Dessine @ Dessein
sur papier issu de forêts gérées de façon responsable
et de sources contrôlées.

- 2 À votre service
- 5 L'AGORA
- 7 Les décisions du conseil
- 9 Les vœux du maire
- 10 Parole d'élus
- 11 Acteurs économiques
- 14 Générations
- 20 Actus
- 21 Nature & nous
- 23 Associations
- 27 Infos pratiques
- 28 Portraits
- 29 Numéros utiles

Les bénévoles
de l'AGORA
mis en lumière
page 4

Les réalisations
phares
de l'année 2022
page 9

et retrouvez
LE PLANNING DES MANIFESTATIONS
au dos du mag

**SUIVEZ
TOUTE L'ACTU**
www.bourgdescomptes.fr
et les réseaux
sociaux



Chères Bourgcomptoises et chers Bourgcomptois,



Permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année soit une année synonyme de joie et de bonheur.

Que 2023 vous maintienne en bonne santé physique et morale.

Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfaction et prospérité.

Il y a un an, avec le recul de la pandémie, mon édito était plutôt optimiste.

Malheureusement, à l'aube de cette nouvelle année 2023, la covid est toujours présente, une nouvelle crise mondiale, cette fois économique et énergétique, vient pénaliser notre quotidien. Jamais en si peu de temps, notre pays n'a connu de tels bouleversements...

À ce contexte de crise s'ajoute le réchauffement climatique. Notre planète se fragilise et nous nous devons d'agir, sinon que penseront de nous, nos enfants et petits-enfants ?

Il nous faut donc changer nos habitudes et penser autrement. Plusieurs actions ont été engagées par la commune, s'agissant notamment de la consommation énergétique, de l'isolation de nos bâtiments. Nous pouvons compter sur la nouvelle ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat), créée au 1^{er} janvier 2023, pour nous accompagner dans cette démarche.

Nous avons également bénéficié, en 2022, du programme Breizh Bocage pour nous aider dans l'implantation et la redensification de haies sur les parcelles de la commune, un partenariat qui va se poursuivre en 2023. Les haies sont des éléments clés de notre environnement. Elles sont essentielles à la qualité de notre cadre de vie et nous souhaitons que cette démarche de préservation soit partagée par tous.

Les projets 2023

Cette année, la municipalité continuera bien sûr d'apporter son soutien aux associations sportives. Elle maintiendra aussi les investissements prévus pour la mandature, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont fortement augmenter.

La rénovation du centre de loisirs, une aire de jeux inclusive à la Courbe, le renforcement de notre défense incendie, l'aménagement de la rue de la Morandière et probablement des travaux à l'église, car nous sommes dans l'attente d'un diagnostic de cet édifice, seront au programme. S'agissant du projet de la salle multi-activités, il est pour l'instant en phase d'étude.

En cours d'année 2023, débiteront également les travaux de modernisation de la RD 48 dite « Route de Bel Air », avec la création d'une piste cyclable. L'impact sur votre quotidien ne sera pas neutre puisque la circulation y sera interdite (sauf pour les riverains) pour une année environ, à compter de la rentrée de septembre. Le département programmera prochainement une réunion pour une présentation du calendrier des travaux.

Le projet d'aménagement de la ZAC du Mafay, avance lui aussi. Un concessionnaire, le groupe JEULIN, a été nommé par la Communauté de communes Vallons de Haute Bretagne Communauté, en ce début d'année 2023. C'est lui qui a désormais en charge l'aménagement de cette zone, destinée à l'accueil d'activités industrielles, artisanales ou logistiques.

Je vous renouvelle à tous mes meilleurs vœux pour 2023.

Bonne année et à bientôt

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE

KARINE RAMASSEUL

à la tête de la médiathèque Agora.....

Membre incontournable de la médiathèque AGORA.



Dans cet espace de culture, qu'elle a vu naître et grandir, elle vous accueille avec toujours autant de passion, d'enthousiasme et d'énergie.

Interview

Le mag : Quel est votre parcours ?

Karine R. :

J'ai suivi des études dans le domaine de la comptabilité. Après quelques années passées dans le secteur privé et l'arrivée de mon deuxième enfant, j'ai eu envie de donner un nouveau souffle à ma vie professionnelle en m'orientant vers l'animation. Après l'obtention de mon BAFA, j'ai occupé le poste d'animatrice au centre de loisirs de la commune pendant 4 années. Une expérience professionnelle qui m'a permis de mettre à profit mon esprit créatif à travers des activités proposées aux enfants.

En 2002, la commune recherchait un agent qui aurait en charge la facturation cantine, la gestion de la bibliothèque et également pendant un an la direction du centre de loisirs. Ce poste hyper polyvalent correspondait à ma personnalité. Pas besoin de choisir entre les chiffres et l'animation !

Je pouvais ainsi marier mes compétences d'organisation, de gestion, de création et mon sens du contact. En 2010, suite à une restructuration, mes missions se sont concentrées sur la bibliothèque. La commune grandissait, les besoins évoluaient et les demandes augmentaient. Mais rapidement, il est devenu compliqué de répondre aux sollicitations et d'organiser des animations dans un local devenu trop petit et un fonds documentaire non informatisé.

En janvier 2014, la médiathèque AGORA a ouvert ses portes. Depuis maintenant 9 ans, je suis responsable à temps plein de cette structure.

Le mag : Quelles sont vos missions au sein de la médiathèque ?

Karine R. :

Je gère cet espace avec ma collègue Emmanuelle DANET et avec le soutien des bénévoles. Être responsable de la médiathèque AGORA, c'est bien plus qu'un métier pour moi, c'est une véritable passion ! J'aime l'idée de pouvoir accompagner, guider, proposer et rendre ce lieu accessible à tous.

Je suis très attachée à créer un univers de rencontres culturelles pour tous !

Un espace où l'on se sent bien, où l'on échange et où l'on a envie de revenir !

Dans ce but, je mets en place la programmation des animations et des spectacles, j'organise les expositions, je soutiens et accompagne les rencontres littéraires, les ateliers d'écriture animés par des bénévoles...

Je gère les acquisitions des documents de la médiathèque, en étant à l'écoute des envies des usagers et en essayant de répondre au mieux aux besoins des différents publics.

Également, à travers diverses actions, je représente la commune auprès de différents partenaires (écoles, Relais petite enfance communautaire, réseau intercommunal des bibliothèques des Vallons...).

Je veux faire
de l'espace AGORA
un lieu
de rassemblement
où l'on se sent bien

EMMANUELLE DANET,

animatrice multimédia à la médiathèque Agora

Arrivée en 2020, Emmanuelle apporte son expérience et son savoir-faire dans le monde du multimédia pour répondre aux besoins de toutes les catégories d'âges !

Le mag : Quel est votre parcours ?

Emmanuelle D. :

J'ai suivi une formation d'assistante de direction, un poste que j'ai occupé pendant quelques années dans le secteur privé. À la naissance de mes enfants, j'amorce un changement de cap professionnel en devenant assistante maternelle, une aventure qui va durer 15 ans.

À 45 ans, j'ai eu de nouveau envie de relever de nouveaux défis, je reprends des études pour devenir bibliothécaire documentaliste, j'ai toujours aimé lire des mangas, des bandes dessinées et des romans. Un métier qui m'ouvre de belles perspectives et l'opportunité de garder un contact avec les enfants et la jeunesse.

Le mag : Pourquoi avoir choisi Bourg-des-Comptes ?

Emmanuelle D. :

Je connais Bourg-des-Comptes depuis plus de 20 ans ; à l'époque j'habitais sur Crevin et ma fille pratiquait une activité sportive sur la commune. En 2020, alors que j'effectuais une mission de 9 mois à Bretagne Portes de Loire Communauté (j'assistais la coordinatrice de réseaux des médiathèques), une collègue m'a fait part du poste à pourvoir. Les missions m'ont tout de suite plu, ainsi je pouvais mettre en pratique mes compétences dans plusieurs domaines : les ateliers numériques, l'informatique, les animations de jeux vidéo et l'appui sur la partie bibliothèque, je n'ai pas hésité.



Le mag : Quelles sont vos missions au sein de la médiathèque ?

Emmanuelle D. :

Je suis chargée de la cybercommune, j'interviens dans la préparation des animations pour les enfants, les jeunes et les adultes en proposant des ateliers d'initiation à l'informatique, de recherche généalogique et même des tournois de jeux vidéo ! J'assure également le suivi technique du matériel informatique de la commune.

Dans ce métier, ce qui me plaît c'est le contact avec le public, transmettre aux jeunes, discuter avec eux sur leur pratique numérique, échanger avec les parents, prodiguer des conseils à mettre en place à la maison. J'accompagne aussi les plus anciens dans l'apprentissage des outils informatiques, avec les ateliers bidouilles notamment.

Je propose des animations en partenariat avec le centre de loisirs et un nouveau projet devrait voir le jour avec l'Espace jeunes en début d'année 2023. Je reste aussi très attentive à l'évolution des pratiques informatiques et au renouvellement des outils (jeux vidéo, matériel...) pour que notre offre reste attractive !

Enfin, j'assure parfois le remplacement de Karine sur la partie médiathèque.



L'équipe des bénévoles de l'AGORA

La médiathèque, c'est aussi tous ces bénévoles qui accompagnent Karine et Emmanuelle dans leurs missions au quotidien. Ces personnes qui s'impliquent dans la vie de la commune, qui partagent leur passion pour la culture et donnent de leur temps.



Sabrina CHARRIER

Je m'appelle Sabrina, je suis maman de 2 enfants de 7 et 11 ans. Je suis professeur d'Économie sociale et familiale et j'habite la commune depuis 10 ans.

Pourquoi avoir choisi de faire du bénévolat à la médiathèque ?

La lecture est une passion que je partage avec ma grand-mère qui était bénévole dans une bibliothèque. Il était naturel de suivre ses pas ! Et j'espère transmettre cet engagement à mes enfants. Aider à la médiathèque permet de m'investir au sein de la commune. Je fais du bénévolat à l'AGORA, principalement le samedi ou le dimanche matin. J'apprécie qu'on n'ait pas d'obligation, on s'inscrit sur un planning suivant nos disponibilités ! Parfois je viens 2-3 fois dans le mois et parfois je ne viens pas pendant 2 mois !

Que faites-vous au sein de la médiathèque ?

Les activités à l'accueil sont nombreuses : enregistrement des documents, rangement, conseil aux lecteurs... mais surtout être bénévole à la médiathèque m'a apporté de belles rencontres avec Karine, Emmanuelle, les autres bénévoles et les adhérents. C'est toujours un plaisir de venir et de vivre des moments de partage et d'échange.



Hélène FRANÇOIS

Je suis ingénieure, mère de 3 enfants, Bourgcomptoise depuis 26 ans.

Pourquoi avoir choisi de faire du bénévolat à la médiathèque ?

J'aime les livres et l'atmosphère calme des bibliothèques. J'avais déjà fait du bénévolat dans la « petite bibliothèque » et reprendre dans la nouvelle médiathèque était une évidence. J'ai la chance de travailler à temps partiel et de pouvoir m'engager sur du long terme sur le créneau du mercredi matin pour rendre service et aider, à mon petit niveau, à faire vivre ce lieu.

Que faites-vous au sein de la médiathèque ?

Selon les besoins, je m'occupe de l'accueil du public, du rangement dans les rayons, du tri, de la recherche de documents... Cela me permet de me vider la tête des soucis quotidiens et de partager de bons moments avec les personnes présentes et avec l'équipe. Je me sens utile et c'est valorisant.



Martine ROUANET

Je m'appelle Martine, je suis une jeune retraitée de l'Armée de l'air et j'habite Bourg-des-Comptes depuis 17 ans.

Pourquoi avoir choisi de faire du bénévolat à la médiathèque ?

Le meilleur moyen pour faire des connaissances dans une commune où l'on ne connaît personne est de soutenir des associations. J'aime les livres et j'allais régulièrement dans la « petite bibliothèque » à côté de la mairie. En 2013, ils ont eu besoin d'aide pour informatiser et couvrir les livres qui devaient aller dans la nouvelle médiathèque. Comme j'avais du temps, je me suis proposée. D'ailleurs dans toutes les communes où j'ai habité, j'ai fait du bénévolat à la gym et la bibliothèque.

Que faites-vous au sein de la médiathèque ?

Et bien, étant manuelle, je continue dans l'équipement des livres ! Tous les mercredis après-midi, je prépare les documents (renforts, couvertures...) pour qu'ils durent le plus longtemps possible. Cela me fait plaisir de me rendre utile et c'est agréable de rencontrer des gens. L'équipe est sympa, je passe toujours de bons moments à la médiathèque.

Les animations médiathèque

Berceau des mots Samedis - 10h15

Lectures avec Karine RAMASSEUL **0 - 4 ans**
4 mars, 1^{er} avril, 13 mai et 10 juin. *Durée : 45 min.*

Berceau des sons Mercredis - 10h45

Une séance d'éveil musical **0 - 3 ans**
en duo avec Carole BREVET *Durée : 45 min.*
de Musicole et Karine RAMASSEUL
8 février, 15 mars, 12 avril, 17 mai et 21 juin.

L'aire des livres Mercredis - 10h15

Lectures d'albums et de contes **4 ans et plus**
15 février, 22 mars, 19 avril, 24 mai et 14 juin.

Le rendez-vous du livre Vendredis - 20h

Échanges et discussions autour des livres lus et aimés par les participants de cette soirée.
17 mars, 12 mai et 2 juin.

Ballade des mots Vendredis - 15h

L'atelier d'écriture *Durée : 2 heures*
10 février, 24 février et 24 mars.

Sokotic : atelier ouvert aux 9 / 18 ans

Mercredis - 16 à 18h

Animé par Jacques et Emmanuelle. Connectez-vous à un vrai serveur comme un véritable informaticien, modifiez un jeu comme un vrai développeur, partagez vos parties avec vos copains !

Tous les mercredis de février à juin sauf les 1^{er} mars, 29 mars et 31 mai. ■ **Pré-inscription : 02 99 05 62 63**

Les ateliers généalogie

Vendredis - 17h à 19h

Animés par Gilles LEVIEL, Philippe BOULARD et Emmanuelle - **17 février, 17 mars, 28 avril, 26 mai.**

Les animations multimédia

Les vendredis des débrouillards

Un problème de PC, de téléphone, de tablette, vous êtes les bienvenus !

- ◆ **3 mars** de 17h à 19h ◆ **14 avril** de 20h à 22h
- ◆ **12 mai** de 17h à 19h ◆ **9 juin** de 20h à 22h

Les samedis d'initiation au numérique

10h à 11h

- ◆ **11 février** : faire une carte de Saint-Valentin avec un logiciel de design graphique.
- ◆ **25 mars** : bricoler son ordinateur, on peut tous le faire avec un peu d'aide !
- ◆ **22 avril** : utiliser Waze, un GPS gratuit de voiture, pour des vacances tranquilles.
- ◆ **20 mai** : utiliser son smartphone comme traducteur à l'étranger.
- ◆ **3 juin** : utiliser son smartphone comme GPS de randonnée

Ateliers sur inscription uniquement
02 99 05 62 63 - mediatheque@bourgdescomptes.com

C'est une belle année 2023 qui vous attend à la médiathèque !



**facile
à lire**

Elle commencera tout d'abord avec la participation de janvier à juin au **Prix Facile à lire**.

Cette animation vous propose de découvrir et emprunter des livres accessibles à tous.

Alors si vous rencontrez des difficultés avec la lecture ou tout simplement que par manque de temps vous êtes éloignés des livres, cette sélection est faite pour vous ! *La collection vous attend dans un meuble dédié à l'accueil de l'AGORA.*



Fleur DA

Nous aurons la chance d'exposer pour la seconde fois, du **10 février au 17 mars**, les œuvres des artistes du collectif *La différence tout un Art*. Lors de la 1^e édition, à cause de la covid, la rencontre avec ces jeunes en situation de handicap avait dû être annulée... et bien finalement c'est un report au **3 mars à 19h30** !

Venez découvrir leur talent et leur personnalité unique.

Du mois d'avril à juin, c'est un temps fort sur le thème des abeilles qui vous est proposé :

- ◆ une expo : *Sauvons les abeilles*
- ◆ un café citoyen : rencontre avec des apiculteurs
- ◆ un atelier : fabrication de produits à base de cire ou de miel

Un programme plus précis sera communiqué ultérieurement.

Le Prix de l'AGORA 2022-2023 est lancé

10 titres sont en compétition.

N'hésitez pas à y participer ! Les résultats seront dévoilés le vendredi 2 juin à 20h à la médiathèque.

Nouveauté !

un auteur sera parmi nous.

Alexis FICHET nous présentera ses livres et parlera de son métier d'écrivain. Vous pourrez échanger avec lui et faire dédicacer vos exemplaires.



CONSEILS MUNICIPAUX

6 septembre, 4 octobre et 8 novembre 2022

Extraits des principales décisions

Affaires financières

École privée Notre-Dame

Participation aux frais de fonctionnement

Sur proposition de la commission Finances et au vu du bilan 2021 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2022, la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée à 92 400 €, ainsi que le maintien des modalités de versement proposées.

École privée Notre-Dame

Forfait complémentaire mobilier scolaire et matériel informatique

Sur proposition de la commission Finances et au vu du bilan 2021 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2022, le forfait complémentaire au titre du mobilier scolaire et du matériel informatique à 2 989 €, ainsi que le maintien des modalités de versement proposées.

Logements adaptés

Aide à la vie partagée (AVP)

au bénéfice des personnes âgées

Convention avec le département

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature d'une convention avec le département d'Ille-et-Vilaine pour la mise en œuvre du nouveau dispositif « Aide à la vie partagée au bénéfice des personnes âgées ». Cette aide s'applique désormais pour les habitats inclusifs existants bénéficiant actuellement de la participation financière du département.

Pour Bourg-des-Comptes, il est convenu de mobiliser l'AVP soit 2 200 € annuels par habitant bénéficiaire. Le nombre d'habitants éligibles à l'AVP au sein de cet habitat étant de 9, l'aide versée à la commune, porteur du projet partagé, s'élève au maximum, pour une année complète, à 19 800 €.

Assainissement collectif

Contrôle des raccordements

au réseau public de l'assainissement

Par délibération en date du 5 janvier 2017, le conseil municipal a validé le principe de contrôle des raccordements au réseau public de l'assainissement à l'occasion de toute mutation de tout ou partie d'un bien immobilier situé en zone d'assainis-

sement collectif. Ce contrôle est confié à la société STGS, concessionnaire du service public de l'assainissement collectif (traitement et collecte).

Le cas des raccordements pour les installations neuves ou à réhabiliter, ou ceux liés à des changements de destination ou division de logements existants en zone d'assainissement collectif ne sont pas évoqués. À titre d'exemple, actuellement, le titulaire d'un permis de construire est informé qu'il doit faire procéder, par la société STGS, au contrôle de son raccordement au réseau d'assainissement collectif mais aucune délibération ne le rend obligatoire.

Le conseil municipal décide le renforcement du dispositif de contrôle des raccordements au réseau public de l'assainissement et adopte les dispositions suivantes :

les raccordements pour les installations neuves ou à réhabiliter, ou ceux liés à des changements de destination ou division de logements existants, en zone d'assainissement collectif, donnent lieu à un contrôle de conformité obligatoire, en vertu de l'article L.1331-4 du Code de la Santé publique. Ce contrôle est réalisé par le concessionnaire du service public de l'assainissement collectif (actuellement la société STGS), sans coût pour l'utilisateur et donne lieu à l'établissement d'un certificat de conformité. Ce dernier autorise le déversement et atteste la conformité du raccordement au réseau d'assainissement collectif. Une copie de ce certificat de conformité sera transmise en mairie. Dans le cas où ce contrôle n'est pas réalisé « tranchée ouverte », il sera procédé à un contrôle colorant facturé au tarif en vigueur au moment du contrôle (à titre indicatif ce tarif est actuellement de 208,90 €).

Sécurité

Convention de concours

Protection Civile

Initialement instituées par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, les dispositions relatives au plan communal de sauvegarde sont désormais codifiées au sein des articles L. 731-3 et R. 731-1 à R. 731-10 du Code de la Sécurité intérieure (CSI). La loi dite « Matras » n°2021-1520 du 25 novembre 2021 comprend de nouvelles dispositions ayant pour effet de doubler le nombre de communes et EPCI assujettis à la contrainte d'adopter un tel plan.

Pour rappel, le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. La commune est assujettie à la contrainte d'adopter un tel plan. Le document est en cours d'élaboration.

Considérant le concours que peut apporter la Protection Civile dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde en termes de personnels et/ou de matériels, le conseil municipal décide d'autoriser la signature d'une convention de concours avec la Protection Civile.

Intercommunalité

Fonds de concours de lissage 2022

Sur proposition de la commission Finances, le conseil municipal décide de solliciter le versement, auprès de Vallons de Haute Bretagne Communauté, du fonds de concours de lissage 2022 d'un montant de 44 503 € sur l'opération suivante :

Aménagement de la RD 47

Route de Poligné et route de Bel Air

Coût TTC du projet :	231 772,80 €
Subvention amendes de Police :	9 000,00 €
FCTVA :	38 020,01 €
Fonds de concours de lissage :	44 503,00 €
Autofinancement :	140 249,79 €

*Signature d'une convention
de partenariat avec la Protection Civile
dans le cadre du PCS
24 octobre 2022*



Éclairage public

Travaux d'éclairage public

Conventions avec le SDE35

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature de conventions avec le Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) s'agissant des travaux d'éclairage public sur les secteurs suivants :

Secteur A03 : place Porteu de la Morandière, rue de Bel Air et rue des Cleux

Les travaux à la charge du SDE35 sont estimés à 63 456,80 € avec une participation de la commune de 19 671,61 €.

Secteur A04 : haut rues de la Gare et de la Courbe, rue de Pléchâtel et rue des écoles

Les travaux à la charge du SDE35 sont estimés à 88 587,40 € avec une participation de la commune de 27 462,09 €.

Secteur A05 : rue de la Courbe, place de la Courbe et rue du Camping

Les travaux à la charge du SDE35 sont estimés à 94 844,20 € avec une participation de la commune de 29 401,70 €.

Secteur A10 : milieu rue de la Gare

Les travaux à la charge du SDE35 sont estimés à 34 838,71 € avec une participation de la commune de 10 800 €.

Secteur A08 : rues de la Gare, des Ajoncs et de la Morandière

Les travaux à la charge du SDE35 sont estimés à 33 548,39 € avec une participation de la commune de 10 400 €.

Secteur A03 : rue de Lailé

Les travaux à la charge du SDE35 sont estimés à 54 395 € avec une participation de la commune de 16 862,45 €.

RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS VERBAUX
des conseils municipaux
sur www.bourguescomptes.fr
ou en scannant le QR code
avec votre smartphone



Les délibérations sont
également consultables
sur le site Internet

LES VOEUX *du Maire*



Après trois années sans pouvoir se réunir, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu le samedi 7 janvier à 11h. Le maire a présenté ses vœux à ses administrés, il a pu dresser le bilan de l'année écoulée et présenter les différentes actions menées par l'ensemble des commissions.

Un moment de convivialité qui a réuni une centaine de participants.

Des remerciements ont été adressés à l'ensemble des bénévoles, agents, acteurs économiques et professionnels de santé pour leur engagement quotidien au sein de la commune.

La cérémonie s'est clôturée par l'hommage à deux grandes figures de la commune, Messieurs René RICHARD et Auguste ROBERT qui ont donné leurs noms aux deux salles inaugurées pour l'occasion. Comme l'a rappelé le maire, Christian LEPRÊTRE dans son discours : « *Ces deux hommes se sont longtemps côtoyés du fait de leur passion commune et de leur dévouement. L'histoire ne s'arrêtera pas pour eux, leurs noms continueront encore longtemps à être liés avec ces deux salles situées côte à côte.* ».

Réalisations phares de l'année 2022



◆ Réalisation d'une voie douce entre le lotissement la Pierre Blanche et le centre-bourg

◆ La commune, lauréate en 2022
Le 30 juin 2022, remise du trophée Zéro phyto par la Région Bretagne



◆ Rénovation du parc d'éclairage avec l'installation de leds

◆ Un coup de pouce pour les activités
Une aide de 50 € par jeune Bourgcomptoïis pratiquant une activité sportive ou culturelle sur la commune



◆ Un nom pour chaque salle
◆ Ouverture de la salle commune Anne de Bretagne



◆ Rénovation de l'aire de jeux de La Courbe



Retrouvez l'intégralité de la présentation dans la rubrique *Actualités* du site Internet

BOURG-DES-COMPTES *autrement*

Alexis, Armelle, Caroline et Jacques, élus de Bourg-des-Comptes Autrement vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023

Ces dernières années ont été marquées par une succession de crises qui ont permis d'éprouver notre capacité à les surmonter.

Quelqu'aient été les dispositions prises aux différents niveaux institutionnels - État, Région, Département, Communauté de communes - ces crises ont montré que l'échelon communal reste celui où la solidarité s'exprime au plus près des habitants.

L'entraide, la solidarité et les initiatives collectives, portées par tous, constituent un atout essentiel pour notre commune.

Merci à tous ceux qui y contribuent.

Des évolutions au sein du Pays des Vallons de Vilaine

Dans la précédente édition du « mag », nous avons abordé les principales missions du Pays des Vallons de Vilaine. Celles-ci évoluent, non sur le fond mais sur la forme, avec la création de l'Agence locale énergie climat (ALEC).

Auparavant, le Pays était à la fois un syndicat et une association ; c'est cette dernière qui en ce début d'année 2023 devient l'ALEC des Pays des Vallons de Vilaine.

Elle portera toutes les missions relatives à la maîtrise et la réduction des consommations d'eau et d'énergie afin d'adapter le territoire au combat contre le changement climatique. C'est également cette nouvelle agence qui portera l'équipe chargée de conseiller les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Si on peut se féliciter de cette évolution au regard de l'inclusion de partenaires institutionnels tels que le département, les producteurs et distributeurs d'énergie, les associations de consommateurs ou de protection de l'environnement... certains regretteront le défaut de représentativité des élus locaux. À la place de plus d'une cinquantaine d'élus des communes de VHBC et BPLC, le bureau ne sera constitué que de 10 élus de VHBC et 10 élus de BPLC. Il sera, dès lors, beaucoup plus difficile de s'y faire élire.



Pour une meilleure préservation de notre patrimoine naturel

Notre commune se caractérise par la richesse de son patrimoine naturel, unanimement reconnu par les visiteurs de passage sur notre territoire.

Le site de la Courbe et quelques parcs privés en sont les plus emblématiques représentants aux côtés des espaces boisés remarquables que compte notre commune.

Les haies qui bordent un grand nombre de parcelles contribuent également à la qualité de ce patrimoine. Malheureusement, avec le développement de nouvelles constructions, ces haies sont souvent mises à mal, au point que des chênes centenaires y sont trop souvent abattus, faute pour les constructeurs de les avoir pris en compte dans l'implantation de leur projet.

Au-delà du fait que ces grands arbres constituent un élément patrimonial du paysage légué par les générations antérieures, leur abattage constitue une grave atteinte à notre environnement, car c'est tout un cortège d'espèces végétales et animales (écureuils, oiseaux, insectes...) qui disparaît avec eux.

Il est donc essentiel que nous agissions avec détermination pour leur sauvegarde.

C'est un devoir citoyen de les préserver en adaptant nos projets de construction en conséquence.

**Vos questions et propositions
seront les bienvenues**

par mail : bdc.autrement@gmail.com

ou via notre page facebook :

Bourg-des-Comptes Autrement

Les rencontres du mag

CLÉMENT SÉVÉRO, un jeune agriculteur qui se lance dans la culture bio

Fraîchement installé sur la commune, Clément nous livre son parcours et ses défis à venir.

Le mag : Depuis combien de temps êtes-vous installé sur la commune ?

Clément S. :

J'ai acheté l'exploitation en 2020 mais je me suis réellement installé en avril 2021. Je suis originaire de Nouvoitou.

Le mag : Racontez-nous votre formation, votre parcours professionnel ?

Clément S. :

J'ai obtenu un BEP de menuisier, ensuite un Bac Pro menuiserie en alternance. Mon projet était de devenir ébéniste spécifiquement dans l'aménagement intérieur des bateaux. Malheureusement la réalité du métier ne correspondait pas à mes attentes alors je me suis orienté à 25 ans sur un Bac Pro REA (Responsable d'exploitation agricole). Depuis mon plus jeune âge, j'aime passer du temps dans les jardins, alors avec ce nouveau challenge, je voyais un moyen de concilier ma passion pour en faire mon métier ! J'ai mis en pratique ma formation par de courtes expériences professionnelles en maraîchage. À cette époque déjà, je cherchais une terre à exploiter, j'ai passé cinq ans en mission d'intérim chez PSA en attendant de trouver mon bonheur !

Le mag : Pourquoi avoir choisi Bourg-des-Comptes ?

Clément S. :

J'avais mis pendant quelques mois mon projet en stand by en attendant de trouver la bonne opportunité pour lancer mon exploitation, je recherchais une maison avec un hangar et 5 ha de terres agricoles. En 2019, enfin, mon projet peut se concrétiser par l'intermédiaire de la SAFER, l'exploitation de René et Marie-Thérèse TROCHU était en vente et correspondait au dimensionnement que je recherchais. Sans compter qu'ici à Bourg-des-Comptes, on a la chance d'avoir une très bonne qualité de vie. Je travaille dans un espace « préservé » où la nature est respectée.

Le mag : Pourquoi vous êtes-vous lancé dans l'agriculture bio ?

Clément S. :

C'est ma première vraie expérience dans le maraîchage, un vrai défi pour moi surtout en culture bio. Je suis très attaché au respect de la nature, depuis que je suis gamin, mon alimentation est 100% bio, c'était naturel pour moi de m'orienter vers ce type d'agriculture.

Je suis certifié 100% bio, avec des engagements à respecter (achat plans et graines certifiés bio, engrais bio), un contrôle est effectué deux fois par an.

Le mag : Comment avez-vous vécu votre intégration sur la commune ?

Clément S. :

Je travaille seul sur mon exploitation, mon père m'apporte son aide sur les chantiers importants. Je ne suis pas issu du milieu agricole, j'ai donc largement apprécié l'aide et le soutien matériel de certains agriculteurs de la commune que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors des commissions agricoles organisées par la municipalité.

Je n'oublie pas l'accueil des habitants qui adhèrent complètement à mon état d'esprit, je suis surpris de cet intérêt pour les produits locaux et bio.

Le mag : Comment commercialisez-vous vos produits ?

Clément S. :

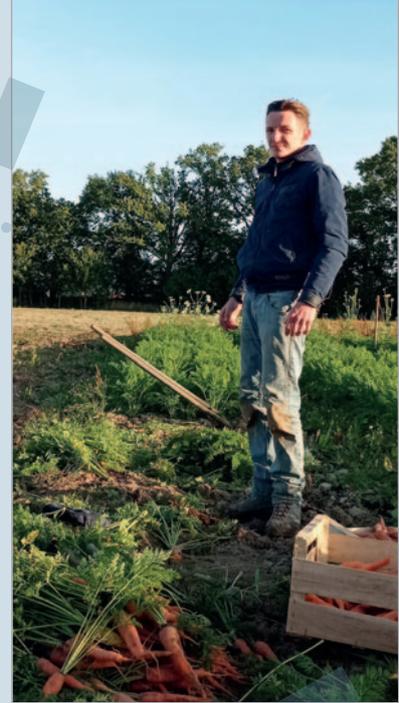
J'ai un réseau de distribution déjà existant : *Goût du bio* à Guichen, *Carrefour contact* à Bourg-des-Comptes, *Le panier des champs*. Je participe à quelques actions ponctuelles quand on me sollicite, avec le GIEC des Vallons pour la fête de la soupe, le marché des lutins en décembre dernier. Je réfléchis à faire évoluer ce réseau, j'ai notamment pris contact avec le responsable du restaurant scolaire pour proposer mes produits aux enfants de la commune ! Depuis le mois de juin 2022, je commercialise un panier de légumes fraîchement cueillis que je propose chaque semaine. Évidemment il ne s'agit que de produits de saison. On commande le mercredi et le panier est prêt à être retiré à la ferme le jeudi soir.

Le mag : Quels sont vos projets pour demain ?

Clément S. :

Fidéliser ma clientèle avant toute chose et faire évoluer ma commercialisation en développant mon réseau. J'aimerais faire construire une serre pour étoffer mon offre de produits et installer une chambre froide quand le contexte économique sera plus favorable.

Les jardins de la Crêcherie
Commande : 06 31 43 65 30



LA CRÊPERIE *Au Cottage*.....

Rencontre avec Arnault son nouveau propriétaire

Installé depuis juillet 2021, Arnault BERTHELOT le nouveau propriétaire de la crêperie « Au Cottage » raconte son histoire et ce qui l'a conduit à Bourg-des-Comptes.

Avant de devenir propriétaire du Cottage, Arnault était son fournisseur, il a travaillé plus de 20 ans dans l'entreprise familiale *Coat Albret*, le fabricant de cidre bien implanté chez les restaurateurs bretons.

Le début de l'histoire s'est écrit après la première vague de covid à la fin de l'année 2019. Après un arrêt forcé de quelques mois, Arnault a eu envie de changement « *je m'ennuyais, je ne le sentais plus* ». Après en avoir discuté avec ses proches, il a eu envie de retourner dans la restauration.

« *À cette époque j'étais souvent au courant des affaires à vendre comme je travaillais directement avec les crêperies, je me baladais partout en Bretagne* » indique le restaurateur.

Arnault aime voyager. Plus jeune, il devient barman aux 4 coins du monde ; Israël, États-Unis, Londres, La Réunion. Il travaille exclusivement pour des complexes hôteliers haut de gamme qui lui ont apporté le sens de la rigueur au travail. Il y a développé sa technique, son sens du goût en recherchant de la finesse dans sa cuisine.

« *Pendant ces 10 ans de voyage, en plus de mon travail en salle, je passais beaucoup de temps en cuisine à apprendre des grands chefs avec qui je travaillais.* »

Il aime relever les challenges. L'opportunité s'est présentée à Bourg-des-Comptes ! « *J'aimais l'esprit de travail d'Eric, il ne travaillait qu'avec des produits frais et en poêlée minute c'était original en crêperie.* »

Pour que la relève se fasse en douceur, Arnault décide de garder « en tuilage » l'ancien propriétaire, Eric NOSLIER, pendant 3 mois. En plus « *je cherchais un restaurant avec un logement, c'était parfait pour moi !* », ce restaurant réunissait tous les critères.

Cet amoureux de la cuisine connaît bien le tissu économique, « *ici, à la campagne, on recherche davantage de qualité, on sort pour se faire plaisir. Ça me correspond, j'aime cet état d'esprit* » indique Arnault.

Son objectif, c'est de rester dans la continuité du travail réalisé depuis des années, il souhaite affiner davantage son offre en proposant de nouveaux goûts en y intégrant des épices par exemple et une nouvelle carte.

Le restaurant progresse bien, la fréquentation est importante surtout le midi.

Entouré de ses 4 salariés, il est très attaché à la cohésion d'équipe « *il faut travailler dans une bonne ambiance* ».

« *Nous avons tous conscience qu'à chaque service, à chaque assiette envoyée en salle, nous jouons notre réputation et que rien n'est acquis dans la restauration* » conclut-il.

Crêperie Au Cottage

18 place de l'église

02 23 61 08 93

cottagecreperie@gmail.com

Ouvert

du mardi au samedi

de 12h à 14h

et de 19h à 22h



De gauche à droite :
Anthony MARIU,
Marine PÉRICHAUD,
Wilfried BACONNAIS,
Arnault BERTHELOT,
manque
Maëlys FARDEAU
(extra le week-end)

© Malo, plongeur
durant la saison

BOUCHERIE

Le Boulaire.....

**Dylan a fêté ses dix ans dans l'entreprise
le 19 novembre dernier**

Dylan ROULLÉ, c'est ce grand jeune homme de 26 ans qui, lorsqu'il n'est pas en cuisine à préparer de la charcuterie ou des plats traiteurs, vous sert au magasin « *J'ai fait mon stage de 3^e ici, explique-t-il. Et j'ai tout de suite demandé à Philippe si je pouvais faire un apprentissage chez lui. Apprentissage charcuterie traiteur pendant deux ans, puis boucherie pendant 1 an* ».

Si ce Bourgcomptois a toujours aimé la cuisine, ce n'était pas son choix de départ « *Je voulais faire les commandos marine, pour voyager. Et puis, ma grand-mère m'a donné le goût de la cuisine* ». Ce passionné de foot, de jeux vidéo et de voyages « sacs au dos » se dit heureux d'être là « *C'est une bonne équipe, une bonne ambiance* » et ne se voit pas changer d'orientation ou de patron dans un proche avenir.

*Article rédigé par Danielle BOUDIER,
correspondante Ouest-France*



Dylan ROULLÉ, Philippe LE BOULAIRE
et Cassandre TIERCELIN,
une partie de l'équipe de la boucherie



ANOUCHKA OSSONA DE MENDEZ

*une nouvelle esthéticienne
sur la commune*.....

Installée depuis le mois d'octobre 2022, Anouchka vous accueille à son domicile situé au 5 rue Albert-Poulain, au domaine de la Pierre Blanche.

Elle vous propose toutes sortes de prestations (épilations, soins visage et corps, manucure, beauté des pieds, pose de vernis...).

Elle vous garantit un vrai moment de détente dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

**Pour prendre rendez-vous
et prendre soin de vous**

06 40 47 86 91

  esthetika_at_home

PORTES OUVERTES *au restaurant scolaire*



Le vendredi 18 novembre 2022, l'ensemble des parents des deux écoles ont été invités à visiter le restaurant scolaire.

C'est un moment qui a plu puisqu'une cinquantaine de parents ont répondu présents et ont ainsi pu découvrir le futur lieu de restauration de leur enfant pour les nouveaux arrivants ou mettre des images sur les mots des enfants lorsqu'ils racontent leur journée !

Ils ont pu découvrir les locaux, le fonctionnement du service et échanger avec le responsable du restaurant scolaire, Stéphane DESBOIS et la diététicienne, Margot DINARD qui collaborent à la conception des menus ainsi que Christèle POTTIER, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse.

RÉNOVATION *du centre de loisirs*

Une rénovation du bâtiment qui accueille le centre de loisirs a été validée par le conseil municipal.

Celle-ci s'étalera en plusieurs phases sur une durée d'au moins deux ans.

Dans un premier temps, la première partie de ce projet a consisté à rénover la cour extérieure.

Ainsi, au début du mois de décembre, les enfants ont pu découvrir et utiliser ces nouveautés : une structure avec toboggan, une cabane sur laquelle ils peuvent grimper mais aussi de nouvelles tables et des bancs.

Après quelques semaines de pratique, les retours des enfants sont déjà très positifs !



L'ancienne cabane qui était vétuste n'a pas été jetée puisqu'elle a été récupérée par le service technique qui l'a transformée en décoration de Noël.



ÉCOLE PUBLIQUE

Les Rondines

Les CE2-CM1, les CM1-CM2 et les CM2 sont allés aux Champs Libres.

Ils ont découvert le système solaire au planétarium et ont profité d'une exposition sur le cerveau ou le magnétisme, selon les groupes.

C'est reparti avec Musicole !

3 classes participent à un projet autour des chants du monde et des percussions. Un concert sera présenté en fin d'année.

Les CE1 et les CE1-CE2 ont commencé leur voyage dans le temps par une visite aux Beaux-Arts de Rennes. Ils ont ainsi pu découvrir l'art à travers les siècles et la civilisation égyptienne. Les aventures se poursuivront très prochainement aux temps préhistoriques sur le site de Monteneuf.



La directrice, Mme HADJAR Sandrine se tient à votre disposition pour toutes demandes d'informations.

Vous pouvez la contacter

02 99 57 48 05 / ecole.0350148w@ac-rennes.fr

Journées de décharge de direction : jeudi et vendredi.



ÉCOLE *Notre-Dame*

Au programme de ce début d'année

- ◆ Sorties aux Jardins d'Orgères, à la Bintinais, aux Champs Libres et au cinéma
- ◆ Cross cantonal pour les plus grands
- ◆ Projet capsules sonores en lien avec la médiathèque, la compagnie À corps rompus et l'école de musique pour les élèves de CP-CE1
- ◆ Une action de solidarité en faveur des Restos du Cœur
- ◆ Une visite à l'Ehpad pour les CE2-CM1 pour faire des décorations de Noël avec quelques résidents

L'école a clôturé l'année 2022 avec son marché de Noël.

Les parents ont assisté à la chorale des élèves dirigée par Céline.

En 2023 ?

Intervention de l'OCAS de Bain-de-Bretagne (boxe, vélo, gouren, athlétisme).

En mars, le spectacle des enfants pour clôturer le projet Musicole ; un partenariat avec l'Ehpad et encore d'autres projets à venir.

Suivez notre actualité sur

ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr



Chorale © Klervi Paulet

La mission ENFANCE-JEUNESSE

Des changements à la direction de l'accueil de loisirs avec l'arrivée de Jules HALLEY depuis fin novembre.

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions à l'accueil de loisirs ou les accueils périscolaires du matin et du soir,

vous pouvez contacter l'équipe d'animation

02 99 57 53 20 / 07 69 19 84 34
accueildeloisirs.bourgdescomptes@ufcv.fr

Pour inscrire votre enfant,

vous devez remplir un dossier d'inscription (disponible à l'accueil de loisirs).

L'accueil de loisirs se situe au 2, rue de l'école à Bourg-des-Comptes.

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions Jeunesse,

vous pouvez contacter Camille GÉRARD, l'animateur Jeunesse de Bourg-des-Comptes

06 52 72 36 60
camille.gerard@ufcv.fr

Pour participer aux activités de l'Espace jeunes, il suffit de remplir le dossier d'inscription (disponible à l'Espace jeunes).

L'ENFANCE

Zoom sur les vacances de la Toussaint

Des vacances pleines de magie et de monstres en tout genre pour la fête d'Halloween !

Intervention de la compagnie *Coccigrole* qui a proposé aux enfants de l'accueil de loisirs un spectacle musical racontant l'histoire d'une vieille malle pleine de surprises retrouvée dans le grenier d'une grand-mère !

Des activités de décoration pour Halloween ont été proposées aux enfants qui s'en sont donnés à cœur joie et bien sûr ils ont été frappés à quelques portes pour aller demander des bonbons !



Zoom sur la période de Noël

Les enfants de l'accueil de loisirs et des accueils périscolaires ont réalisés des décorations de Noël pour eux-mêmes mais également pour décorer les vitres de l'Espace jeunes dans le cadre de l'animation de Noël organisée par la mairie le 2 décembre.

LA JEUNESSE

Zoom sur les vacances de la Toussaint

Chez les plus grands également la fête d'Halloween s'est préparée et une boum monstrueuse a même été organisée.

Des sorties Laser game et patinoire ont également rencontré un réel succès avec une vingtaine de jeunes inscrits.

L'Espace jeunes était fermé pour les vacances de Noël.



Des vacances pleines de magie et de monstres en tout genre pour la fête d'Halloween !

Distribution des colis de fin d'année aux aînés

Pour la troisième année, le Centre communal d'Action sociale a réalisé des colis à destination des Bourg-comptoises âgées de plus de 75 ans.

Composés de produits issus de commerçants locaux, 180 colis ont été préparés puis distribués mi-décembre, par les membres du CCAS.

La nouveauté 2022 consistait à faire découvrir à ceux qui le souhaitent et le pouvaient, la salle d'animation destinée aux séniors, située au 28, rue de la gare et baptisée salle Anne de Bretagne.

Celle-ci accueillera régulièrement dans l'année des ateliers et des animations ouverts aux séniors, soyez attentifs à la programmation qui est diffusée notamment dans *l'Echo Bourgcomptois*.

Cette organisation a permis aussi à nos aînés de rencontrer, dans un cadre convivial, leurs bénévoles référents, certains ne s'étant encore jamais rencontrés à cause de la crise sanitaire.

En effet, le CCAS de Bourg-des-Comptes, depuis 2020, a mis en place un groupe de bénévoles qui appelle régulièrement les personnes âgées de plus de 75 ans ou identifiées comme fragiles.

Ils prennent ainsi de leurs nouvelles lors de moments particuliers comme lors de la crise de la covid-19 ou en cas de canicule mais aussi ponctuellement durant l'année afin de garder le lien et d'échanger.

Chaque personne a ainsi un référent attribué et peut contacter l'accueil de la mairie si elle a besoin de lui parler. En cas d'absence, un autre bénévole interviendra.

Il n'y a bien sûr aucune obligation à intégrer ce dispositif et, à l'inverse, **si vous n'avez pas atteint 75 ans et que vous souhaitez vous inscrire sur la liste des personnes fragiles, n'hésitez pas à contacter la mairie.**

La distribution des colis s'est ainsi parfois transformée en temps d'échanges entre les différents bénéficiaires, autour d'un café, ce qui fut, aux dires de tous, très apprécié.

Pour les personnes n'ayant pu se déplacer (80 environ), des membres du CCAS ont fait le déplacement à domicile pour leur offrir leur colis.

Les résidents de l'Ehpad ont également pu en bénéficier, leurs colis leur ayant été remis dans le courant du mois de décembre.



L'équipe des référentes des appels du CCAS : Marie-Agnès GENDRON, Delphine NORMAND, Annette NERBONNE, Nelly COTTAIS et Valérie DUVAL (de gauche à droite).

Salle commune ANNE DE BRETAGNE

La salle Anne de Bretagne, salle commune des logements séniors, a été bien animée tout au long de cette année.

Les ateliers « équilibre » menés par l'association *Siel Bleu* rencontrent un vif succès parmi les résidents et des séniors de la commune. Les enfants du quartier sont venus pour Halloween chercher des bonbons et des chamallows décorés de chocolat par les résidents.



La remise officielle des clés par la mairie, de la salle aux résidents, a eu lieu le 7 novembre 2022.

Ce fut l'occasion pour tous de partager un moment de convivialité.

Les résidents peuvent dès à présent profiter de la salle même lorsque l'animatrice n'est pas là.

En décembre les séniors de Bourg-des-Comptes ont pu venir retirer leur colis de Noël offert par le CCAS à la salle commune Anne de Bretagne. Venir échanger avec les élus, les bénévoles du CCAS et l'animatrice autour d'une tasse de café, de petits gâteaux, de chocolats, dans la joie et la bonne humeur.

Ce fut un beau moment de partage, de découverte et de rires pour tous.

Les résidents ont aussi fêté Noël autour d'un repas préparé tous ensemble dans notre belle cuisine et chacun a pu montrer ses talents culinaires. Un repas égayé par les anecdotes et les souvenirs des résidents et de leurs petits-enfants.



De nouvelles animations se préparent actuellement en collaboration avec les résidents.

Depuis le 23 janvier les ateliers « nutrition » ont commencé pour tous les séniors de Bourg-des-Comptes.

Renseignements et inscriptions
auprès d'Emmanuelle
02 99 79 62 11

LES PERMANENCES

sociales

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourgcomptoïses, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, les aides diverses, l'accessibilité, l'accompagnement des aidants ou encore l'isolement. Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous pouvez également les contacter si vous observez des difficultés dans votre entourage ou voisinage.

Accueil avec ou sans rendez-vous, entre 14h et 16h.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre si vous en ressentez le besoin.

02 99 05 62 62

Mail : mairie@bourgdescomptes.com

Prochaines permanences

- ◆ Vendredi 17 février
- ◆ Vendredi 10 mars
- ◆ Vendredi 24 mars
- ◆ Vendredi 7 avril
- ◆ Vendredi 12 mai
- ◆ Vendredi 26 mai



L'EHPAD

accueille son nouveau Directeur

Mathieu DAVIAU a repris la direction de l'Ehpad en septembre avec de nouveaux défis à relever.

Le mag : **Quel est votre parcours ?**

Mathieu D. : J'ai un diplôme de cadre de l'animation sociale et culturelle. Cette formation m'a permis de travailler en tant que responsable d'une association culturelle dans les Pyrénées-Atlantiques mais surtout de diriger des dispositifs en direction de publics fragiles (jeunes, demandeurs d'asile...) au sein de collectivités ou d'associations en Bretagne. J'ai ainsi travaillé en tant que chef de service puis directeur dans la prévention santé, en prévention des addictions plus particulièrement, pendant plus de 10 ans.

J'ai récemment validé un diplôme de directeur d'établissement social et médico-social et j'ai découvert, lors d'un stage long pour ce diplôme, le travail en Ehpad ce qui m'amène depuis quelques mois à diriger l'Ehpad de Bourg-des-Comptes.

Le mag : **Quelles sont vos missions ?**

Mathieu D. : Au quotidien mes missions sont de garantir un accompagnement de qualité auprès des résidents au sein de l'Ehpad et la bonne gestion d'ensemble de la structure. Cela est possible au travers de l'organisation que nous mettons en place, mais surtout par l'implication des collaborateurs tout au long de la journée et de la nuit. En effet l'Ehpad est un établissement qui fonctionne H24 et 365 jours par an, il y a donc un important travail de coordination pour assurer l'ensemble des services proposés aux résidents que ce soit en cuisine, sur la partie hôtellerie, la prévention, les soins mais aussi l'animation que nous proposons aux résidents.

OPÉRATION 1 BOUCHON, 1 SOURIRE

L'opération a été lancée en 2000 pour sensibiliser les enfants mais aussi les adultes sur l'impact de nos gestes quotidiens sur l'environnement.

Je collecte les bouchons plastiques = Je participe au maintien d'un environnement de qualité et mon geste rapporte des moyens financiers destinés à aider les personnes en situation de handicap via les associations membres du réseau 1 bouchon, 1 sourire.

Chacun peut récupérer ses propres bouchons et ceux de son voisinage. Tous les bouchons plastiques peuvent être récupérés, y compris les bouchons de vins en plastique.

Grâce à la collecte des bouchons en plastiques au sein des Rondines, l'association *Solidarité Bouchons 35* a pu reverser un chèque de 1 000 € aux résidents. Ce don participera aux financements des animations à venir.



ANIMATION *de Noël*

Le 2 décembre dernier, petits et grands se sont rassemblés place de l'Agora pour fêter l'arrivée de Noël.



Pour la première fois, la municipalité a souhaité mettre en place un évènement festif, porté par la commission Enfance-Jeunesse, dans un esprit de convivialité et de partage. À cette occasion, le lieu avait été décoré aux couleurs et aux lumières de Noël.

Un spectacle de Marianne FRANCK-REBEIX et Olivier DENARNAUD était proposé aux enfants de 2 à 7 ans. Les deux séances furent complètes et les enfants en sont sortis ravis.

Tout le monde a ensuite pu profiter du vin chaud préparé par l'APEL qui était vendu 1 € (somme reversée au Téléthon) ainsi que du chocolat chaud, du pain d'épices, du panettone et autres gourmandises chocolatées offerts par la mairie.

Les plus petits ont pu aussi rencontrer et se faire photographier avec le Père Noël, déposer leurs courriers dans la boîte aux lettres de Noël et se faire maquiller.

L'ambiance chaleureuse contrastait avec le froid qui régnait en cette fin d'après-midi.

Le succès de cette première édition nous amène déjà à vous donner rendez-vous l'année prochaine !

Monsieur le maire remercie l'ensemble des élus qui se sont investis dans cette manifestation, les services de la mairie pour la coordination, la communication et pour l'installation et la création des décorations, Madame Annie ACARD pour la décoration de la boîte aux lettres de Noël et l'APEL pour la préparation et le service du vin chaud et du chocolat chaud, sans oublier le Père Noël.





LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Comme chaque début d'année, les chenilles processionnaires font leur retour. Elles sont dangereuses pour l'homme mais surtout pour les animaux. Le simple fait de se tenir au-dessous d'un nid de chenilles processionnaires est suffisant pour provoquer des démangeaisons plus ou moins importantes et des lésions oculaires qui peuvent être graves.

La municipalité invite les propriétaires à prendre les mesures nécessaires pour participer à la lutte contre la prolifération de l'espèce :

- ◆ soit en coupant la branche avec le cocon et en la brûlant dès que le nid des chenilles est visible ;
- ◆ soit en mettant en place des écopièges ;
- ◆ soit en installant un nichoir à mésange charbonnière, grande prédatrice de la chenille.

Ce dernier moyen est celui que nous vous conseillons car il permet de sédentariser cet auxiliaire précieux qui se nourrit d'une grande quantité de chenilles.

Dans le doute, il est recommandé de faire appel à des professionnels qualifiés.

Si vous agissez par vous-même, prenez toutes les précautions nécessaires.



LES NOUVEAUX ROBOTS DE TONTE

La commune a initié le projet.

Une subvention a été accordée le 7 novembre dans le cadre du programme d'aide de la Région Bretagne « Eau - Matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique, en zone non agricole » pour l'acquisition des deux robots de tonte (un par terrain) pour un montant de 7 320 € sur une dépense globale de 18 300 € HT soit 40 %.

Cette subvention a été bonifiée de 10 % supplémentaires pour atteindre 40 % car la commune a été lauréate du trophée Zéro phyto en 2022. Ils ont été mis en place par l'entreprise *Rennes Motoculture* située à Orgères les 19 et 20 octobre 2022 et sont depuis en fonctionnement.

Ces robots ont de nombreux atouts : des outils plus légers limitant les phénomènes de tassement du sol favorisant ainsi l'infiltration de l'eau, une réduction de 100 % des émissions de gaz et de la pollution sonore, une meilleure qualité de coupe, une gestion assistée par ordinateur selon le planning de tonte, des apports azotés grâce au micromulching des robots. Ils sont également équipés de puces électroniques, permettant leur géolocalisation et l'activation d'alerte en temps réel en cas d'intervention frauduleuse sur le matériel.

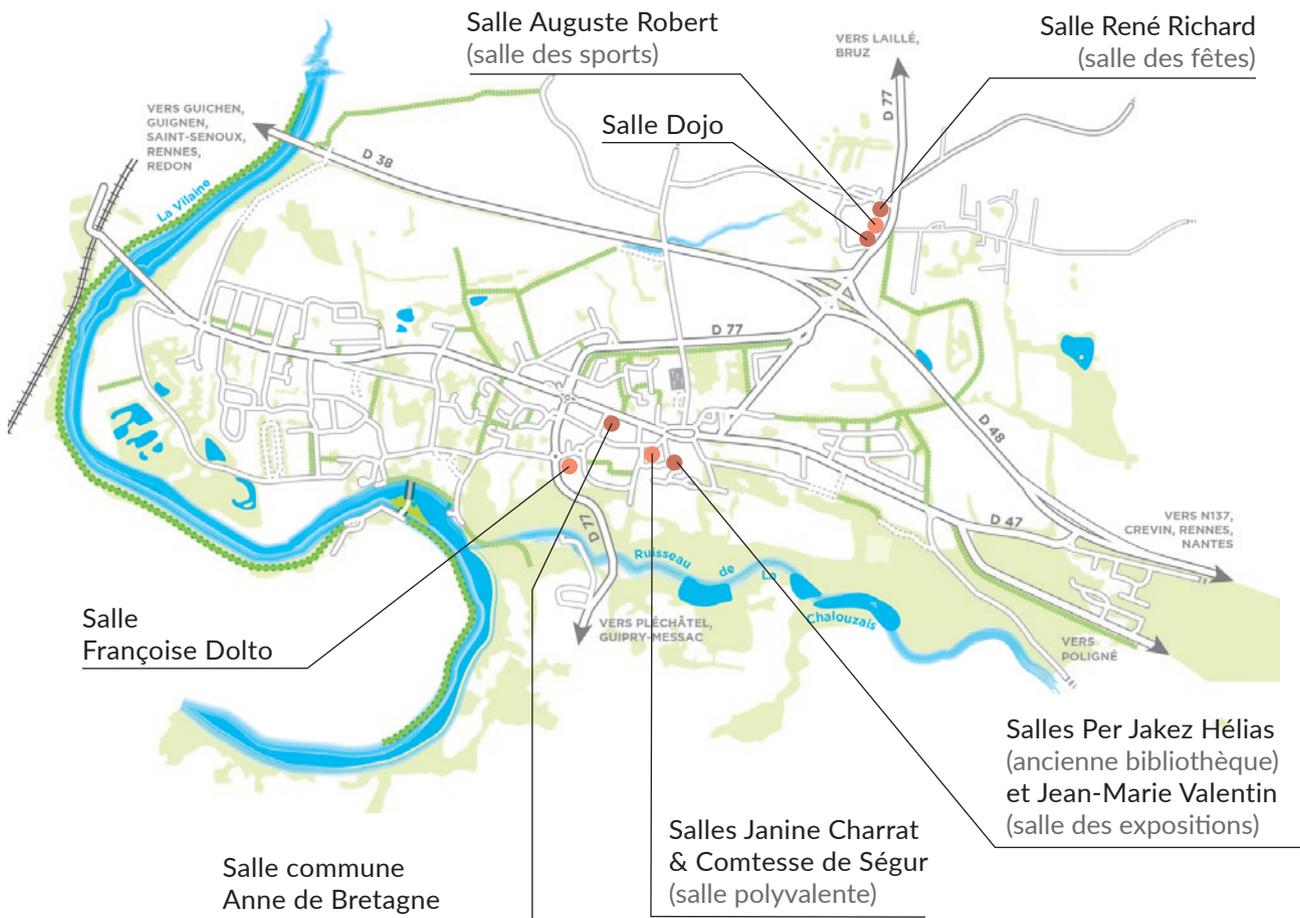
Grâce à ces nouveaux équipements, les agents n'interviennent plus pour la tonte et se concentrent davantage aux fleurissements. Ce projet a également permis de réduire l'exposition des agents aux TMS (Troubles musculosquelettiques).





**La commune
s'est donnée pour objectif
600 plants replantés
sur deux parcelles communales
situées
au Rocher et à la Crècherie
pour un total
de 907 mètres
linéaires**

RAPPEL *nom des salles*



TEMPO TEMPO

Tempo tempo évolue !

Depuis le mois de janvier, l'association est ravie d'intégrer deux nouveaux professeurs !

- ◆ Ninon BODIN assurera les cours de chant individuels et collectifs, pour chanteuses et chanteurs de tous niveaux et de tous âges. Elle évolue dans le répertoire des musiques actuelles (jazz, pop, rock, variété, soul...) et des musiques populaires du monde, en s'appuyant sur une pédagogie axée sur le bien-être et les relations entre la voix, le corps et le mental.
- ◆ Baptiste ARNAUD, lui, assurera les cours de clarinette individuels ou collectifs, débutants ou confirmés, pour tous les âges et sur un large spectre de styles musicaux (classique, jazz, etc.).

Ces nouveaux cours viennent s'ajouter au cours de guitare, basse, batterie et piano assurés par Rafael et Olivier.

De plus, Tempo tempo propose cette année des stages de perfectionnement ou de découverte à toutes et tous déjà inscrits mais aussi pour tous ceux désirant jouer ponctuellement de la guitare, basse, batterie et du chant.

Ces stages seront assurés par Rafael et Ninon pendant les vacances de février (mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16) de 10 h à 16h et les vacances d'avril (mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20) de 10 à 16h.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux professeurs pour développer au maximum l'apprentissage musical sur la commune.



De gauche à droite : Olivier MANTELET (piano), Baptiste ARNAUD (clarinette), Rafael CRUZ (guitare, basse, batterie) et Ninon BODIN (chant).

Pour tous renseignements
programmes, créneaux, tarifs, inscriptions
06 68 59 08 09 (Gurvan).
contact@tempo-tempo.fr
www.tempo-tempo.fr

JAZZ ATTITUDE

Un bon moment de partage avec les parents et leurs enfants lors du traditionnel goûter de Noël le 14 décembre, 5 groupes ont dansé devant environ 200 spectateurs. Merci à tous les danseurs mais aussi à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cet après-midi convivial.

À noter : le 11 et 12 mars a lieu le deuxième week-end de stage de danse moderne jazz avec Charlotte LEFEBVRE, une occasion de danser un peu plus et différemment, en mélangeant les groupes et tout cela pour le plaisir de tous. Les inscriptions sont ouvertes à des enfants et adultes extérieurs à l'association.

Vous pourrez retrouver toutes les infos et vous inscrire sur leur site Internet, rubrique *Actualités*.

**Le rendez-vous à ne pas manquer !
Le 28 juin > Gala de fin d'année
à L'espace Beausoleil à Pont-Péan**

Contact : jazzattitude.bdc@gmail.com
Toutes les infos générales
ou par groupe sont sur le site
jazzattitudebdc.com

AP35

L'AP 35 vous présente sa nouvelle capsule pour l'année 2023. L'association a choisi de mettre à l'honneur cette année le château de Mont-Rive.

Les bouteilles de champagne, coiffées de cette très belle capsule, seront disponibles à partir du samedi 27 mai 2023 lors de la bourse Internationale à la salle René Richard. Elle sera cette année encore recto/verso. Ils réfléchissent à mettre sur quelques bouteilles une contre-étiquette avec la façade du château. Compte tenu du coup supplémentaire que cela représente, leur nombre sera limité (merci de le préciser à la commande si vous êtes intéressés). C'est avant tout pour satisfaire la population de Bourg-des-Comptes qui est attachée à son patrimoine ainsi que certains amis collectionneurs qui, en plus de collectionner les capsules, collectionnent aussi les étiquettes.

Le prix de la bouteille de champagne sera pour 2023 de 19 € soit pour un carton de 6 bouteilles 114 € (avec une contre-étiquette la bouteille sera au prix de 19,50 €).

Pour vos commandes,
contactez la trésorière de l'AP 35
Véronique CLOUET : 06 71 43 36 35
ou 02 99 33 91 87

chenard.veronique@orange.fr
Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à venir les voir :
3, La Bouinais – Bourg-des-Comptes.

L'AP 35 vous souhaite une bonne année !



AMICALE LAIQUE



*Remise
du chèque
par l'Amicale
à Mme HADJAR
en présence
de quelques
enseignantes*

L'association a remis le 15 décembre 2022 à l'école des Rondines un chèque de 2 000 €, en présence de Madame HADJAR, sa Directrice, et de quelques enseignantes. Cette somme servira à financer une partie des sorties scolaires.

L'Amicale laïque a pour vocation d'organiser des animations, de louer du matériel (tables, bancs, barnums). Les bénéfices inhérents à ces actions sont reversés pour une part à l'école des Rondines. Cette année, l'association a pu apporter cette contribution honorable grâce à la fabrication de 450 pots de pommé (réalisés sur les communes de St-Senoux et du Sel-de-Bretagne). Aidée par des associations des communes concernées (animations autour de la réalisation du pommé), l'Amicale a pu réaliser des ventes conséquentes. Le Baranoux de St-Senoux a accepté notamment de prendre en dépôt quelques pots qui partent « *comme des petits pains* ».

Pour rappel, le pommé est une sorte de marmelade cuite 24 heures au feu de bois dans une pèle (chaudron en cuivre). Il est composé de pommes et de jus de pomme exclusivement, sans adjonction de sucre. Il se consomme comme une confiture ou une compote, dans vos crêpes, pour vos sauces sucrées-salées, en toasts avec de la sardine écrasée, avec du foie gras ou simplement sur une tartine de pain au petit-déjeuner ou au goûter. Le succès a été total, puisqu'il ne restait au 15 décembre qu'une trentaine de pots.

**Pour vos fêtes pensez à la location
de matériel (bancs, tables, barnums).
Contact : Yves 06 06 57 34 58
ou Jean-Luc 06 01 19 86 21**

LE TÉLÉTHON ÉDITION 2022

C'est fini ! Mais quel finish !

Pour sa dernière participation au Téléthon, le club de tennis de table est très heureux et fier de vous annoncer que la coquette somme de 12 486 € a été reversée à l'AFM. Ce chiffre est une vraie réussite si l'on se rapporte au nombre d'habitants pour notre commune.

À cette petite échelle, c'est le fruit :

- ◆ d'une grande ténacité de ses organisateurs d'aller jusqu'au bout de leurs engagements,
- ◆ d'une fidélité sans faille des associations dont certaines l'accompagnent depuis plus d'une décennie,
- ◆ du soutien de ses partenaires commerciaux faisant baisser incontestablement le coût des dépenses,
- ◆ d'une immense générosité des Bourgcomptoises qui n'a pas failli malgré les virus de l'hiver, la morosité économique, les températures glaciales et... la coupe du monde de foot.

Merci à tous pour ces beaux moments de solidarité totalement altruistes, qui, rappelons-le, répond à une cause nationale voire planétaire puisqu'elle aide entre autres la recherche scientifique face à toutes les maladies génétiques.

Un beau chemin parcouru... Mais voilà, c'est fini !



Quoique pas complètement pour la fine équipe (il en manque sur la photo de groupe...) puisque pour tout vous dire, leurs enfants ont décidé de prendre la relève. Il faut dire qu'ils sont tombés dedans depuis qu'ils sont tout petits et ne souhaitent nullement que ça s'arrête. Cela fait un moment que le club de tennis de table souhaitait passer le flambeau, histoire de permettre à de nouvelles idées d'émerger. Faute de prétendants manifestes, ce sont nos jeunes qui sont prêts à relever le défi.

Nul doute que cette jeune génération y parviendra aisément mais il leur faudra un petit coup de pouce, même si leurs parents ne seront pas trop loin derrière eux, en coordination avec la mairie, pour éviter que cette belle émulation ne s'essouffle.

Aussi, le club de tennis de table maintient son message à l'attention de toutes les bonnes volontés souhaitant se mobiliser en 2023 pour qu'elles se manifestent au plus tôt.

Sans nul doute, l'aventure continuera avec :

- ◆ l'APEL et sa traditionnelle vente de sapins,
- ◆ le club de la Joie de vivre et son fameux concours de belote,
- ◆ le club de volley-ball et son mythique tournoi 4x4,
- ◆ NBJJA, dont la générosité des adhérents n'est plus à démontrer ni leur énergie dépensée sur le parquet,
- ◆ les Semelles battantes et son circuit de randonnée pédestre pour visiter et redécouvrir nos beaux paysages,
- ◆ les runners de la Courbe pour ses boucles infernales de course à pied encadrée,
- ◆ des actions individuelles telles que celles d'Annick L., Fabienne P., Nono P., Chantal T. et Philippe T. pour leurs décorations de Noël qui connaissent beaucoup de succès, vendus notamment auprès de particuliers ou de maisons de retraite,
- ◆ le soutien précieux des commerçants locaux : Carrefour Contact, Anémone, Phi'shop, le Diskenn, le moulin de Roudun de Poligné, les œufs de la Poule est dans le Pré, le lait fermier de Michel et Fabienne PELTIER, la boulangerie Emmanuel ODYE de Crevin, les Saveurs de Bain sans oublier les Intermarchés de Bain-de-Bretagne et de Bruz, des commerçants qui les suivent depuis plusieurs années...

... à vous d'envisager la suite ...

Car n'oubliez pas leur adage : « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

Encore merci à vous tous et toutes !

APEL NOTRE DAME

Jus de pomme artisanal

Après un ramassage en équipe de petits et de grands, 2 077 bouteilles de doux jus de pomme sont étiquetées. Vous avez pu le découvrir au marché de Noël des commerçants et il vous attend.

Commandes de jus de pomme
apelbdc35890@yahoo.fr

Fête vos jeux

Nouveauté cette année : un après-midi goûter autour de la découverte de jeux de société. Vous avez été nombreux à apprécier la formule découverte, les crêpes et la barbe à papa et quelques surprises, ainsi que l'espace livres en vente. Merci à tous, petits et grands, parents et grands-parents, pour votre visite et vos retours.

L'APEL répond présente pour l'AFM Téléthon !

La commande des sapins de Noël a remporté un beau succès. À l'occasion de leur livraison, ils ont eu le plaisir de vous servir un bon vin chaud et un doux chocolat chaud, dans l'ambiance festive place de la médiathèque. Merci à tous pour vos dons au profit du Téléthon à hauteur de 700 € !

Marché de Noël de l'école

L'école s'illumine pour les fêtes de fin d'année. Le père Noël a rendu visite aux enfants pour le goûter et à l'occasion du marché de l'école, les enseignantes et leurs élèves ont présenté leurs confections de Noël : décoration et gâteaux. Autour de boissons chaudes offertes à tous, les parents ont pu ensuite écouter la chorale de leurs enfants.

À venir avec l'APEL...

Le repas annuel aura lieu le **samedi 11 mars** à la salle René Richard, avec leur fameux rougail-saucisses.

Rendez-vous suivant le **dimanche 16 avril** pour la chasse aux œufs avec les commerçants de Bourg-des-Comptes.

CLUB LA JOIE DE VIVRE

Tous les lundis matin : marche

Rendez-vous sur le parking de la mairie à 9h
Contact : 06 03 10 76 82

19 février : thé dansant, salle René Richard avec Stéphane MERCIER

Début mars : repas en prévision

30 mars : reprise de la pétanque au boulodrome

17 ou 18 avril : concours de palets au boulodrome

Début mai : journée extérieure (langoustine ou autre)

Voyage du 22 au 29 mai : circuit Albanie/Macédoine/Grèce

29 juin : pique-nique



OGEC

Aidons nos enfants à ne pas lâcher la rampe !

L'école Notre-Dame, dans le cadre d'un projet de rénovation, a besoin de vous !

Le projet est simple : embellir le cadre de jeu pour les enfants tout en sécurisant leur espace. Il s'agit ainsi de remplacer le muret d'accès à la cour des maternelles déjà existant et fragilisé par un garde-corps et habiller de manière apaisante cet espace.

Pour cela, une équipe de parents et la directrice ont monté un projet auprès de la fondation Saint-Matthieu dans le but de récolter des dons et ainsi financer ce projet. Vous pourrez ainsi recevoir un reçu fiscal vous permettant une défiscalisation de vos impôts.

Entreprises, particuliers, vous souhaitez les aider, il suffit de vous connecter sur le site www.fondation-st-matthieu.org et de faire un don pour soutenir le projet « Aidons nos enfants à ne pas lâcher la rampe ! ».

Celui-ci sera mis en ligne à compter de février 2023.

Pour plus de renseignements

ogecndbdc@gmail.com

L'école Notre-Dame vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce projet et de votre soutien.

QI GONG

Journée bien-être : favoriser le sommeil, gérer le stress et mieux respirer

Samedi 18 mars
9h30 - 17h30
Salle des Halles
Guichen



Contact : 06 11 76 42 48

yangshengbreizh@gmail.com

CHARIBARI

vous souhaite à tous et toutes une bonne année 2023 !

Remerciements à tous les bénévoles pour la boum et à tous les parents présents à cette soirée.

Lors des collectes de papiers, au container rue de la Combe Janic, ils ont toujours besoin d'un coup de main pour les aider à récolter le papier que chacun est invité à déposer.

Vous pouvez déposer vos papiers stockés dans des cartons ou bien ficelés !

Contact : assoparentsbdc@gmail.com

Charibari



UNC

Cérémonie du 11 novembre 2022

La commémoration de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France a eu lieu au monument aux morts de Bourg-des-Comptes.

Cette cérémonie était sous la présidence de Christian LEPRÊTRE, maire de Bourg-des-Comptes. Étaient présents : une délégation du CIS aux ordres du Lieutenant SAULNIER, de cadres sans troupe, des élus de Bourg-des-Comptes, les portes-drapeaux de l'UNC et la participation des élèves de CM1 - CM2 de l'école des Rondines.

Le diplôme de porte-drapeau a été remis à Monsieur André ROBERT par le maire, pour ses 30 ans de fidélité à ce poste. L'association le remercie pour toutes ces années de bons et loyaux services.

Cette journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, offert par la municipalité.

La veille vers 16h, Monsieur le maire et le Président de l'UNC ont eu le plaisir d'accueillir au monument aux morts des élèves de l'école Notre-Dame.

Nous avons assisté à des lectures de texte suivies du chant de *La Marseillaise*.

Le bureau remercie Monsieur le maire, toute l'équipe de la municipalité et les délégations présentes, et tout particulièrement les enfants ainsi que les directrices et encadrants ayant participé à ces moments de souvenirs et de partage.



EHOP *covoiturage*

Le service éhop solidaires vous accompagne gratuitement pour trouver un covoiturage pour aller à votre travail, un entretien d'embauche, un stage ou une formation.

Votre covoitureur pourra vous demander une participation aux frais à hauteur de 8 centimes d'euros par kilomètre

02 99 35 01 56
solidaires@ehop.bzh



SIGNAL CONSO

un service public pour les consommateurs



Consommateurs, si vous rencontrez un problème avec un professionnel : achat (magasin ou en ligne), café-restaurant, eau-gaz-électricité, banque-assurance-mutuelle, téléphonie-Internet, voyage-loisirs, automobile... sachez que vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

BON A SAVOIR

Règlement des litiges de consommation

En cas de litiges, rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches de règlement amiable. **Retrouvez toutes les permanences et les coordonnées des associations de défense de consommateurs bretonnes sur le site de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) : www.mce-info.org/pratique/**

Intervention de la répression des fraudes grâce aux signalements des consommateurs.

Votre signalement est automatiquement enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Lorsque pour un même professionnel, les signalements se multiplient, alors la répression des fraudes peut décider de surveiller ou de le contrôler.

■ Plateforme : signal.conso.gouv.fr

Article rédigé par la Mce - CTCR Bretagne
48, boulevard Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Les questions du mag

Parlez-nous de votre livre ?

C'est votre premier livre, qu'est-ce qui vous a poussé à écrire cet ouvrage ?

Cela a-t-il été compliqué ?

Est-ce que cela vous a donné envie d'en écrire un autre ?



Manick LEMARCHAND

Qui Sait où nous mènent nos pas... est un récit de « morceaux » de vie. Il n'est pas écrit comme un journal de vie mais, aux dires de mes premiers lecteurs et lectrices, plutôt comme un roman.

Je me suis laissée porter par mes souvenirs les plus marquants. L'émotion amenait mes mots et mes mots renforçaient l'émotion. C'est aussi un témoignage de femme dont les sentiments ont toujours oscillé entre amour et liberté... jusqu'à trouver l'équilibre.

D'abord, le plaisir d'écrire.. puis le besoin de livrer aux proches un autre aspect de ma personnalité. Mettre des mots sur ses bonheurs et ses chagrins aide à prendre du recul... ça a été une vraie thérapie. Le déclic s'est fait lors de la fête anniversaire de mes 70 ans : les gestes tendres, les échanges de souvenirs, les marques d'affection des invités... tout cela y a contribué.

Je me suis laissée porter par mes émotions... Bien sûr, certains événements tragiques ont été plus compliqués à évoquer et à mettre en mots.. mais par contre évoquer les souvenirs heureux, c'est jubilatoire.

Je viens de terminer un roman... c'est un exercice un peu plus compliqué.. une nouvelle aventure... mais chut ! Il n'a pas encore quitté mon tiroir ! J'attends encore un peu avant de le soumettre à mon éditeur.



Laurence LETACONNOUX

Mon recueil contient des poèmes qui ont été écrits au cours d'une période difficile de ma vie, suite à un divorce ; au cours de balades à Saint-Malo pour les premiers, puis à Bourg-des-Comptes sur le halage ; quelques-uns ont été écrits chez moi lors de moments de solitude.

J'ai toujours écrit des poèmes et d'autres types de textes, depuis mes années collège au moins. Mais ces derniers poèmes m'ont permis de mettre des mots sur ma douleur et sur les différentes étapes traversées et franchies pour aller de la douleur vers la résilience. Ils ont donc été une thérapie. Les partager est devenu alors nécessaire, une ultime étape mais aussi l'idée d'apporter à d'autres une mise en mots de leurs maux et sentiments lors des étapes difficiles de la vie. La nature est très présente dans mes textes en tant que lieu d'apaisement et d'émerveillement, de renouveau aussi.

Avant la publication de ce recueil, j'avais écrit un roman biographique partagé seulement avec ma famille et quelques amis, non édité. Je continue à écrire, des poèmes mais aussi des romans (2 romans pour adultes sont en chantier, j'ai prévu toute une série de romans pour enfants et noter des idées pour écrire un jour peut-être une « légende »). Mes idées me viennent comme ça, n'importe quand, au cours de lectures, de balades, d'observations.

Les poèmes s'écrivent facilement, les mots viennent seuls. J'en écris même souvent en courant... et je dois donc me dépêcher de rentrer pour les noter !



Michel BACHELOT

Je suis né en 1946 et toute ma vie professionnelle s'est déroulée à Bourg-des-Comptes, ce qui m'a permis d'évoluer au sein des associations sportives, culturelles, au niveau de la commune, du canton et même à l'international. Pendant 60 ans j'ai rencontré de nombreuses personnes, j'ai appris beaucoup auprès des anciens, de la vie de tous les jours et des histoires du pays.

Depuis les éditions de Maurice DUBURQUOIS, il n'y a pas eu de tirage ciblé sur Bourg-des-Comptes. Nombreux sont ceux qui s'intéressent à l'histoire de leur commune, se posent des questions sur un bâtiment, un paysage, une personnalité. La recherche dans les archives anciennes est laborieuse, surtout quand on part de faits rapportés par des personnes aujourd'hui disparues... Par exemple...

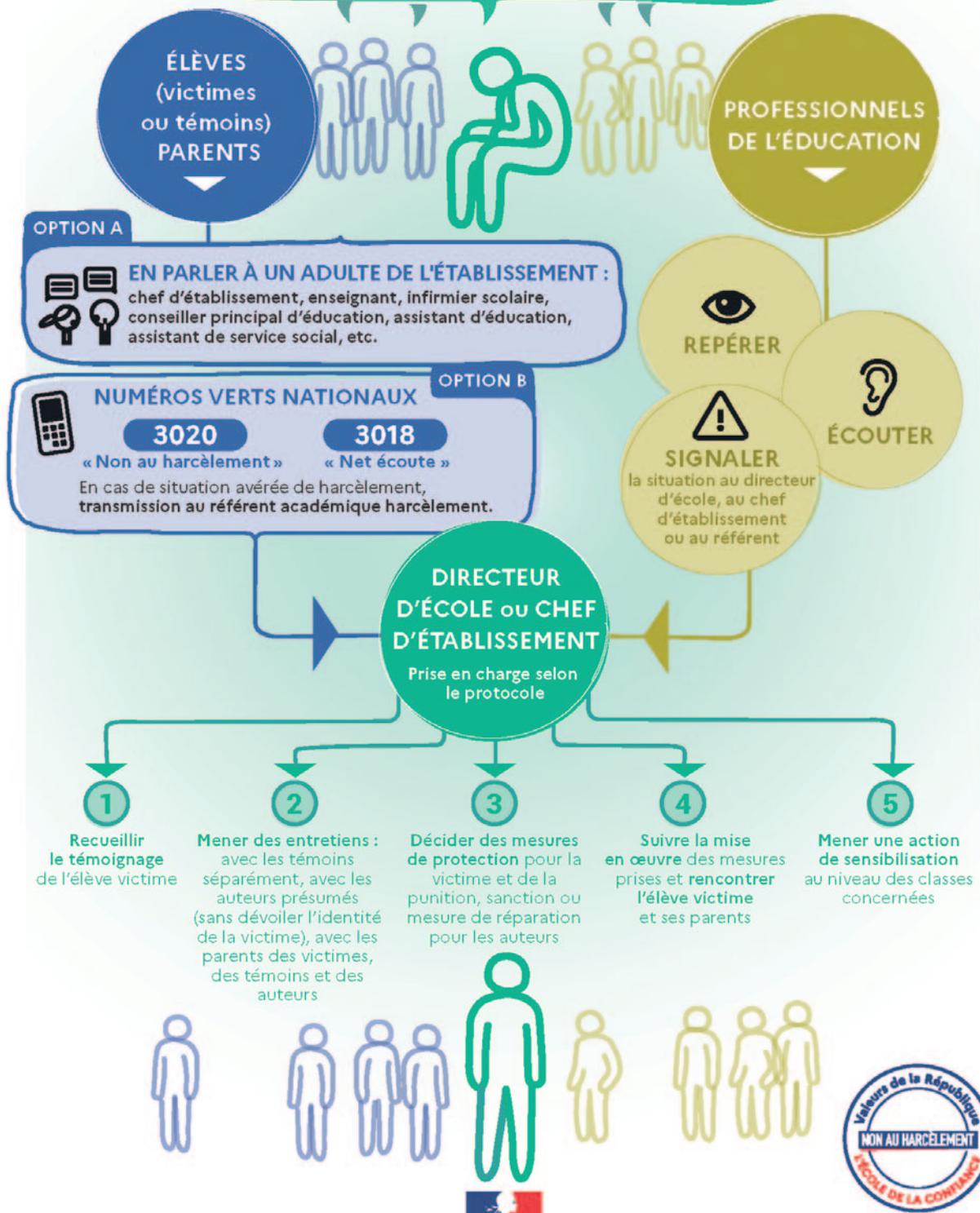
- ◆ La croix de Malte à l'entrée de la mairie, l'histoire des Chalots
- ◆ D'où proviennent les cyprès chauves, Henry VATAR père m'a raconté leur histoire, il me restait à trouver des dates.
- ◆ La famille Boulanger, M. VATAR m'a raconté l'histoire du château avorté dans le parc de Mont-Rive
- ◆ Le nom de tous les élus depuis la révolution, pas facile à trouver, il n'y a pas d'archives bien définies dans ce domaine
- ◆ Les soldats morts pour la France, il y a des archives, mais elles sont très nombreuses et il faut y passer beaucoup de temps.
- ◆ Le chemin au prêtre, certains pensaient que c'était une légende.

Ce livre m'a demandé beaucoup d'heures de recherche pendant plusieurs années, pour consulter les archives, vérifier et croiser les informations retrouvées.

La population de Bourg-des-Comptes est relativement jeune, les aînés disparaissent, mais l'histoire doit continuer à traverser les générations, c'est l'objectif de mon travail à travers ce livre.

NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de harcèlement à l'école ?



FÉVRIER		Organisateurs	Lieux des manifestations
MAR 14 AU 16	Stage perfectionnement et découverte	Tempo Tempo	36, rue de la Gare
DIM 19	Thé dansant	Club la Joie de Vivre	Salle René Richard
MARS			
SAM 11	Repas	APEL	Salle René Richard
SAM 11 DIM 12	Stage de danse	Jazz attitude	Salle Janine Charrat
SAM 18	Stage et spectacle	Gazelles des Vallons	Salle René Richard
SAM 25	Carnaval	Mairie	Bourg
AVRIL			
SAM 1 ^{er} DIM 2	Interclubs	Judo club	Salle René Richard
DIM 2	Grand Trail des Vallons de Vilaine	GT2V	Place de la Courbe et environs
DIM 16	Chasse aux œufs	APEL	Bourg
MAR 18 AU 20	Stage perfectionnement et découverte	Tempo Tempo	36, rue de la Gare
MAI			
SAM 8	Commémoration 8 mai	UNC	Place de l'église
	Braderie	Club de badminton	Bourg
SAM 13 DIM 14	Championnat promotion	Club pétanque	Complexe sportif Les Noës
SAM 20 DIM 21	Championnat de tir à l'arc départemental	Les archers de Laillé	Complexe sportif Les Noës
SAM 27	Bourse annuelle	AP 35	Salle René Richard
SAM 27 AU 29	Stage	NBJJA	Salle Auguste Robert
JUIN			
WE 3/4	Boschet Festival	Boschet event	Château du Boschet
WE 3/4	Tournoi foot	US Bel Air	Complexe sportif Les Noës
LUN 5	Don du sang	Établissement Français du Sang	Salle René Richard
SAM 17	Cinéma plein air	Mairie	Place de la Courbe

Application
PanneauPocket
pour recevoir les
publications Internet
de la mairie
sur mon téléphone
(agenda, news...)



Mairie

3, rue de la Mairie
35890 Bourg-des-Comptes

02 99 05 62 62 – E-mail : mairie@bourgdescomptes.com
www.bourgdescomptes.fr

@BourgdesComptes

@Bourg_des_Comptes_officiel

